

AXE VI – 3 actions pour préserver la qualité de l'air

CONTEXTE ET ENJEU

Au travers du PCAET, la Métropole a pris des engagements forts visant à préserver et à améliorer la qualité de l'air :

- L'amélioration globale de la qualité de l'air en réduisant les niveaux de pollution de fond et en visant, à l'horizon 2030, les recommandations de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) établies en 2005.
- La suppression de l'exposition des populations aux dépassements des seuils réglementaires (valeurs limites) à l'horizon 2024.
- La réduction des émissions de polluants atmosphériques, dont les deux principaux polluants identifiés dans le Plan de Protection de l'Atmosphère de la Seine-Maritime et de l'Eure : le dioxyde d'azote (NO₂) et les particules fines (PM₁₀, PM_{2,5}).
- Promotion et développement des partenariats innovants sur la qualité de l'air
- Contribution à l'information des données sur la qualité de l'air extérieur et intérieur vers une communication en temps réel sur l'exposition individuelle afin d'accompagner les changements de comportement.

Il est par ailleurs nécessaire d'impliquer l'ensemble des acteurs afin de contribuer collectivement à ces efforts et de répondre à ces enjeux. Cela passe par une phase de transmission de savoirs, d'acculturation et d'adoption d'écogestes au quotidien pour préserver l'air intérieur comme extérieur.

Par ailleurs, la qualité de l'air étant un sujet de santé publique majeur en lien également avec les conséquences du réchauffement climatique, cela en fait un axe intégré dans l'élaboration du Contrat Local de Santé 2023-2028 (CLS) porté par la Métropole.

CHANGEMENTS COMPORTEMENTAUX VISES

- Réduire ses émissions de polluants atmosphériques
- Limiter et se protéger de la pollution de l'air intérieur

DESCRIPTIF DES ACTIONS ET PUBLICS CIBLES

Grand public

PROJET NOUVEAU

Ateliers ou animations organisés au Pavillon des transitions

- Exposition « Santé environnementale » au Pavillon en 2025, intégrant le sujet de l'exposition à la pollution atmosphérique.
- Développement d'un programme d'animations et ateliers lié à la qualité de l'air en 2025

Gand public via les acteurs relais

Communes

Ateliers ou animations dans le cadre de "Mon P'tit atelier de la COP 21"

Ateliers accompagnant les programmes communaux sur la thématique de la préservation de la qualité de l'air - ex : fabrication de ses produits ménagers, de bougies naturelles...

Structures sociales

Ateliers ou animations dans le cadre de "Mon P'tit atelier de la COP 21"

Ateliers accompagnant les programmes des structures sociales sur la thématique de la préservation de la qualité de l'air - ex : fabrication de ses produits ménagers...

Jeunes et scolaires / Communauté éducative

Parcours "L'air à la loupe"

Parcours pédagogique réalisé en classe

PORTEURS DE PROJETS ET PARTENAIRES ASSOCIES

Direction pilote : Direction de l'Accompagnement des Changements de la Transition Ecologique (DACTE)

Directions associées : Solidarité – Communication – Service chargé du PCAET

Partenaires associés : Direction des services départementaux de l'éducation nationale (DSDEN) - communes – associations locales – ATMO Normandie

INDICATEURS DE SUIVI

De nombreux indicateurs seront utilisés, pour chacune des actions, afin de mesurer le changement de comportement à court et moyen termes.

Ils seront basés sur une analyse quantitative des acteurs et publics mobilisés ainsi que sur une analyse qualitative notamment au travers des bilans des acteurs relais, d'enquêtes et questionnaires auprès des participants à l'issue des actions menées.